

# RHIZOME

*RHIZOME* n.m. (gr. rhyza)  
Tige souterraine vivante,  
souvent horizontale, émettant  
chaque année des racines  
et des tiges aériennes.



#56

Avril 2015

## Prison, santé mentale et soin

Fotiz Ontas

Nicolas Chambon | Christian Laval

### Édito

Soigner et punir? Soigner ou punir? Depuis l'instauration de l'irresponsabilité pénale pour état de démence à partir de 1810, cette double alternative, sans cesse revisitée depuis, a été traitée diversement à travers l'histoire. Si la question politique du fondement même de la nécessité d'enfermer ne doit pas être éludée – nous vous renvoyons sur ce point au dernier numéro (n° 124) de *Vie Sociale et Traitement* « Comment supporter la prison? » – nous vous invitons plus particulièrement ici à interroger les questions de santé mentale dans les prisons françaises.

La prison et l'asile ont une histoire confondante jusqu'au mouvement dit de désinstitutionalisation lorsque les psychiatres ont développé l'idée que le soin était incompatible avec l'enfermement. Aujourd'hui alors que le nombre de lits dans les hôpitaux psychiatriques continue de diminuer et que le nombre de personnes sous écrous augmente, soigner en prison est devenu un enjeu de santé publique. Corinne Rostaing se demande même si « la prison en panne de projet est en passe de se transmuier ... »

# Sommaire

- 3 > 4 *Entretien avec Didier Fassin*  
Didier Fassin
- 5 > 6 *Des détenus perturbés qui perturbent la prison*  
Corinne Rostaing
- 7 > 8 *Condition carcérale et souffrance psychique*  
Gérard Laurencin
- Quels dispositifs et modalités de prévention ?*  
Jean-Louis Terra
- 9 *Qui veut aller en prison ?*  
Nicolas Velut
- 10 *La prison mineure*  
Marianne Constanzo
- 11 > 12 *La responsabilisation des malades mentaux criminels en France : origines et conséquences*  
Caroline Protais
- 13 *Bilan et perspectives des UHSA*  
Betty Brahmy
- 14 *Entretien avec Eve Bécache, Psychiatre à l'UHSA*  
Eve Bécache
- 15 > 16 *De l'impasse de la guérison à la possibilité du rétablissement*  
Thomas Bosetti
- 17 > 18 *Une expérimentation pour réduire les incarcérations des personnes en grande précarité présentant des troubles psychotiques sévères*  
Claude-Olivier Doron
- 19 *Des dispositifs après la prison*
- 20 *Actualités*

... en institution soignante ». Tel n'est pourtant pas le cas. Si le soin s'invite en prison, il semble faire écho à des vulnérabilités psychiques réactionnelles notamment liées aux conditions d'enfermement, autant, sinon plus, qu'à des pathologies psychiatriques avérées. Dès lors, la problématique du soin s'y décline alors en interrogations pratiques, cliniques, mais avant tout dispositionnelles. Comment soigner dans un lieu qui conjugue punition et bannissement ?

Une première réflexion porte justement sur les possibles du soin. En situation d'incarcération, il s'agit de soigner *malgré* ou *avec* la contrainte. Ainsi les Services Médico-Psychologiques Régionaux (SMPR) et plus récemment les Unités Hospitalières Spécialement Aménagées (UHSA) où les soignants, mis en vis-à-vis de personnes « détenues », cherchent, à tout prix, à faire prévaloir la cause du « patient ». La condition du soin c'est sa décence. Si la « case » prison inscrit les personnes indissociablement dans des parcours de vie et dans des parcours de soin, elle peut, pour certains, être psychiquement contenante tout en participant pour tous à un cumul de précarité sociale vulnérabilisant. Cela est d'autant plus vrai en maison d'arrêt où les conditions d'enfermement sont mauvaises, notamment avec une surpopulation carcérale où l'accès aux soins est difficile. C'est « l'absurdité du système carcéral » pointée par Didier Fassin.

Seconde réflexion : Qui met-on au « ban de la société » ? Des contributeurs font valoir la surreprésentation de personnes dont la situation de précarité préexiste à l'incarcération. Dans un contexte sécuritaire exacerbé, la prison protège la société d'un délinquant à punir mais aussi à soigner. Différentes contributions nous invitent à questionner le sens de la peine (qu'est-ce que contraindre ?), mais aussi ses effets et ses liens consubstantiels avec des questions de santé mentale (quel est le sens d'une obligation de soin ?).

Dans cet univers carcéral, existe-t-il des lignes de fuite ? Des lignes de soins alternatives ? Tandis qu'Olivier Doron plaide pour expérimenter des alternatives à l'incarcération pour les personnes déjà inscrites dans des trajectoires conjuguant psychiatrie et grande précarité, Thomas Bosetti soutient que pour soigner en prison une approche par le rétablissement est une voie prometteuse. Ces voix contributives au débat s'inscrivent ainsi dans une longue tradition critique et pragmatique de transformation d'une institution totale. Combien de temps cette institution résistera-t-elle dans sa forme régressive aux mouvements qui la traversent ? À suivre de près !

Un Rhizome à lire pour *s'inviter* en prison, soutenir les regards et les mots qui en ont fait l'expérience, rendre visible, entrouvrir les portes, bref, inlassablement, en faire un problème public incontournable.

Bonne lecture...

## Nous remercions les personnes suivantes pour les illustrations de ce numéro :

- Le blogueur **Bruno des Baumettes** pour son aide sur la recherche d'illustrations : <http://brunodesbaumettes.overblog.com/> : « Journal d'un détenu au quartier des isolés »
- L'artiste **Jacques Reynald** qui a mis les œuvres des pages 9, 13 et 14 à notre disposition et qui a reçu en 2012 le « Coup de cœur » du jury au concours « Transmuraillés » du festival de BD d'Angoulême.
- L'artiste **Laurent Jacqua** pour la mise à disposition de son œuvre « La diagonale du fou », page 7, réalisée en prison il y a quelques années. Auteur de « La guillotine carcérale » et de « J'ai mis le feu à la prison », il a écrit le premier blog « pirate » de prisonnier en 2006 depuis sa cellule. Désormais il poursuit son blog depuis sa sortie de prison et garde un œil acerbe et critique sur l'univers carcéral et judiciaire. <http://laurent-jacqua.blogs.nouvelobs.com/>
- L'artiste grec **Fotiz Ontas**, pour l'illustration de couverture et celle de la page 3. <http://fotizontas.deviantart.com/gallery/>
- L'artiste **Judith Lesur** pour les images des pages 5 et 15 extraites du court-métrage d'animation « À une condition », réalisé dans le cadre d'un projet artistique en prison, soutenu par la Région & la DRAC Rhône-Alpes, le SPIP & la Ville de Roanne. L'évasion dans l'imaginaire, textuelle, visuelle et sonore, s'est inspirée des collections du musée Déchelette, et a également fait l'objet d'un documentaire. <http://cie.cadavres.exquis.over-blog.com>
- Les illustrations des pages 10, 13 et 17 ont été publiées dans l'ouvrage *Carnet d'Escapes* - elles sont issues d'un projet développé au **Centre Pénitentiaire de Maubeuge** par « L'Âme des Mots » dans le cadre du dispositif culture justice Nord Pas de Calais porté par LA DRAC Nord Pas de Calais et la DISP Nord Pas de Calais, Picardie, Haute Normandie et animé par Hors Cadre.